



P. 10

Astrium : danger
à l'horizon



P. 14

Elections : FO vole de
succès en succès



P. 20

UGT-MCA : un congrès
de résistance

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL

Assemblée générale du groupe Safran

FO POURSUIT SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



© EADS

l'efficacité réformiste



524 • novembre 2013

N°CPPAP 0215s07170



Adieu Annie	15
Coordination Seb : FO tient la forme	16
USM de l'Aveyron : la métallurgie au beau fixe	16

InFOs

Résolution	
de la Commission Administrative Fédérale	17
Les résultats de FO aux élections professionnelles	18
UGT-MCA : un congrès de résistance	20
IndustriALL lance son «réseau jeunes»	20

Vos droits

Le salarié et la Toile	21
------------------------	----

Jeux

Des Métaux et des mots	22
------------------------	----

Editorial

3

L'événement

Assemblée générale du groupe Safran : FO poursuit sa stratégie de développement	4-9
--	-----

Actualité sociale

Flow Control Technologie : FO veut la vérité	10
Astrium : danger à l'horizon	10

Actualité syndicale

Elections : FO vole de succès en succès	14
Région Parisienne : faire bloc face à la crise	15

Chiffres à connaître

> SMIC horaire brut :	sur les 12 derniers mois (+ 0,7 % hors tabac).
9,43 euros	
> SMIC brut mensuel :	> Chômeurs :
1430,22 euros	3 295 700
> Plafond de la sécurité sociale :	(catégorie A, au 25 octobre 2013)
3 086 euros par mois (pour l'année 2013 : 37 032 euros)	> Indice de référence des loyers :
> Coût de la vie :	124,44 (2 ^{ème} trimestre 2013).
-0,2 % en septembre (-0,3 % hors tabac);	> Taux d'intérêt (24 octobre) :
+0,9 % en glissement	0,1 % au jour le jour.



Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com


Industrie : ne pas renouveler nos erreurs



Frédéric Homez
Secrétaire général.

En deux mois, les dirigeants de notre pays ont montré un réel intérêt pour une industrie du futur. En septembre, le président de la République a présenté 34 plans d'action avec à la clé, d'ici à dix ans, un potentiel d'environ 480 000 emplois.

Nos dirigeants politiques ont compris qu'il fallait un renouveau industriel avec des projets pour le futur comportant par exemple, et pour nos secteurs d'activité : la voiture pour tous consommant moins de 2 litres aux 100 km, les bornes électriques de recharge, l'autonomie et la puissance des batteries, les véhicules à pilotage automatique, l'avion électrique et la nouvelle génération d'aéronefs, les logiciels et systèmes embarqués, les satellites à propulsion électrique, le TGV du futur, les navires écologiques, les nanoélectroniques.

En octobre, pour faire suite à la présentation du président de la République, le ministre du Redressement productif a présenté les 34 chefs de projet du renouveau industriel. Point important, ce sont tous de réels industriels et ils ont pour objectif de réussir ces projets. Concernant leurs financements, le Premier ministre a précisé que le solde du grand emprunt et les 6 milliards restants seront complétés par 12 milliards au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Toujours dans le cadre industriel, Mme Lauvergeon, ancienne PDG d'Areva, qui s'était vu confier une mission avec la mise place d'une commission « Innovation 2030 », a rendu son rapport au président de la République le 11 octobre. La commission a identifié sept ambitions : stockage d'énergie, recyclage des matières premières dont les métaux rares, valorisation des richesses marines (métaux et dessalement de l'eau de mer), protéines végétales et chimie du végétal, médecine individualisée,

innovation au service de la longévité et de la valorisation des données (BigData).

Le gouvernement, avec les 34 plans industriels, le rapport « Innovation 2030 » et les travaux sur l'environnement qui se sont tenus en septembre, démontre son intérêt pour « une nouvelle France industrielle ». C'est capital pour notre industrie, notamment parce que notre pays a « loupé » certains tournants industriels, au regard par exemple du secteur de la téléphonie (smartphones ou tablettes numériques). Un pays comme le nôtre ne peut pas se permettre de réitérer ce genre d'erreurs !

Et pourtant, si rien n'est fait, un autre secteur déjà lourdement impacté risque de disparaître : celui du gros électroménager, notamment de Fagor Brandt, un groupe espagnol en quasi-faillite. Ce groupe avait racheté en 2002 le dernier fabricant français Brandt. Aujourd'hui, sur notre territoire, il reste cinq sites qui emploient à ce jour 2600 salariés. En France, Fagor Brandt est le numéro 1 en parts de marché et dispose d'un bon carnet de commandes. Pourtant, face aux difficultés de trésorerie de l'entreprise, les salariés ont été mis en activité partielle (chômage). Il devient urgent d'agir afin de trouver un financement de 170 millions d'euros pour relancer l'activité.

La Fédération est déjà intervenue à plusieurs reprises pour ce secteur et a sollicité un nouveau rendez-vous auprès du ministre du Redressement productif afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et de garder ce secteur important pour notre pays. Il serait anormal de reproduire le même phénomène de ces derniers mois, au cours desquels nous avons vu la consommation des ménages baisser, sauf pour les secteurs de la téléphonie et des tablettes qui ne sont plus fabriquées sur notre territoire. Pour le secteur du gros électroménager ce serait la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metaux.fr

FO poursuit sa

Plus de 60 délégués FO des sociétés du groupe Safran se sont retrouvés les de leur groupe. Ces deux journées riches d'échanges et de convivialité entité et des solutions et avancées qu'ont portées les équipes FO. Face militaire, les métallos misent sur le

Frédéric Homez : « Nous battre pour notre représentativité »



Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est intervenu pour faire le point sur la situation industrielle et sociale en France ainsi que sur l'action de notre organisation. Si quelques signes d'amélioration sont visibles sur le terrain économique, la reprise reste trop faible pour permettre de créer de l'emploi. « L'austérité n'arrange rien, a analysé Frédéric Homez. Faire peser le plus gros de la pression fiscale sur les salariés n'est pas la solution et face à cela, il nous faut revendiquer afin de contrer

un discours toujours plus axé sur la compétitivité, et qui commence à contaminer jusqu'à l'UIMM. »

Au plan industriel, le secrétaire général s'est réjoui des avancées obtenues grâce à notre organisation, comme la mise en place de la Banque Publique d'Investissement ou la mise en place des Comités Stratégiques de Filière au sein du Conseil National de l'Industrie. « A force de se répéter, les résultats arrivent et nous commençons enfin à avoir une véritable politique industrielle en France », a-t-il commenté en faisant référence aux 34 projets industriels lancés par le gouvernement, dont bon nombre concernent directement la métallurgie et pourraient générer jusqu'à 480 000 emplois. L'austérité constitue également une menace au niveau industriel, comme l'a montré le projet de loi de programmation militaire. Frédéric Homez a expliqué son intervention auprès du ministre de la Défense en amont afin de défendre les programmes et, derrière, les emplois qui y sont liés. Grâce à FO Métaux, plusieurs programmes seront ainsi maintenus, bien qu'étalés dans le temps.

L'action de notre Fédération pour la défense de l'emploi et de l'industrie a également amené à se battre pour le « Fabriqué

en France » avec –enfin ! – le soutien des pouvoirs publics. Frédéric a ensuite évoqué le dossier des retraites, rappelant la mobilisation de notre organisation pour le retrait de l'article 2 du projet de loi, qui prévoit le passage de la durée de cotisation à 43 ans, et la prise en compte de la pénibilité grâce à l'action de FO. « Nous avons été fidèles à nos valeurs et à nos positions, a rappelé Frédéric Homez, et nous pouvons être fiers de notre mobilisation. Le combat ne s'arrêtera pas là sur ce dossier. »

Il est revenu sur les négociations dans la métallurgie, notamment sur le contrat de génération, la complémentaire santé et les salariés handicapés, pour prévenir que FO ne laisserait pas remettre en cause les acquis des salariés et continuerait de se battre pour défendre et améliorer leurs droits. Mais pour cela, il faut peser, ce qui est d'autant plus difficile que les mouvements syndicaux font aujourd'hui l'objet d'attaques politiques. « Nous ne devons pas baisser les bras et continuer de nous battre pour notre représentativité partout et par tous les moyens nécessaires, a-t-il conclu. J'ai toute confiance dans les métallos, qui sont habitués aux rudes combats et savent ne rien lâcher. »



stratégie de développement

17 et 18 octobre à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) pour l'assemblée générale ont permis à tous de mieux prendre la mesure des problématiques de chaque aux inquiétudes, générées notamment par le projet de loi de programmation développement syndical et la solidarité. Compte-rendu.

Philippe Fraysse :

« Défendre nos positions au plus haut niveau »



Le secrétaire fédéral Philippe Fraysse a consacré son intervention à dresser un tableau de l'industrie aéronautique, dont les résultats 2012 confirment la poursuite de la croissance initiée depuis plusieurs années. Et ce n'est pas

l'année 2013 qui va inverser la tendance, le salon du Bourget ayant vu un grand nombre de commandes venir gonfler les carnets des entreprises. Le secteur reste un pôle d'excellence économique dans notre pays, le premier exportateur français et la première industrie française en termes d'excédent commercial, sans oublier des investissements en R&D à hauteur de 17 % du chiffre d'affaires. Pourtant, si le secteur civil est en croissance, le militaire va rencontrer des difficultés. « Les politiques de rigueur mises en place dans plusieurs pays suite à la crise auront des conséquences sur le niveau des commandes et des livraisons à venir », a prévenu Philippe Fraysse. Ce que confirme le projet de loi de programmation militaire 2014-2019. Philippe a d'ailleurs rappelé sur ce point l'intervention du secrétaire général de notre organisation, Frédéric Homez, auprès du

ministre de la Défense, et la vigilance que maintiendra FO sur ce dossier.

Faisant le tour des enjeux du secteur, en particulier la sous-traitance et les délocalisations, il a également fait mention des nombreuses actions de la Fédération FO de la métallurgie et de ce qu'elles ont permis d'obtenir, notamment au niveau du Conseil National de l'Industrie, de ses Comités Stratégiques de Filière et de ses groupes de travail. Autant de structures au sein desquelles bien souvent les seuls syndicalistes présents étaient ceux de FO. « Grâce à cette présence et à nos actions, nous pouvons porter nos revendications et défendre nos positions au plus haut niveau », s'est-il félicité. Mais rien de ceci ne serait possible sans une base militante forte, c'est pourquoi il a rappelé l'importance du développement syndical de notre organisation.

Daniel Barberot : « Nous avons besoin de sang neuf »



Le coordinateur FO du groupe Safran Daniel Barberot a pris la parole pour revenir sur les

actions menées par FO depuis la dernière assemblée générale, notamment la signature de l'avenant sur le comité de groupe européen, de l'accord sur la prévention du harcèlement au travail et l'accord sur le contrat de génération, sans oublier qu'il aura fallu des avenants à chaque accord Safran pour intégrer les entreprises qui ont rejoint le groupe. Il a salué le renforcement de la coordination FO Safran, qui dispose à présent d'un bureau élargie comprenant tous les DSC FO des sociétés de Safran, et qui va se poursuivre : « Nous avons continué de nous développer et d'apporter du sang neuf dans notre équi-

pe afin de réussir à être présent dans toutes les entreprises du groupe. » Rappelant que si Safran était en bonne santé, il fallait toujours peser pour que ce soit les intérêts des salariés et non ceux des financiers qui aient le dessus. Il a également appelé les métallos à ne pas relâcher leurs efforts dans leurs actions pour faire grandir FO dans le groupe : « Nous devons laisser la barre des 10 % loin derrière nous si nous voulons continuer de faire entendre la voix du syndicalisme réformiste dans le groupe. Cette tâche est celle de tous les militants FO et la coordination que j'anime sera à leurs côtés pour les aider. »

Julien Lepape : « Nous devons convaincre »



Le coordinateur titulaire FO Safran Julien Lepape est revenu sur les enjeux du groupe et la stratégie de FO pour s'y développer. Il a rappelé que, les carnets de commande du groupe étant pleins, l'emploi était au premier rang des priorités, notamment dans l'optique de préserver la part du Fabriqué en France. « Il faut plus de CDI pour les jeunes et le maintien dans l'activité des seniors, a-t-il expliqué. C'est ainsi que nous lutterons contre les délocalisations et le dumping social : par la valo-

risation des savoir-faire français. » Exhortant à ne pas accepter le discours dominant qui présente le coût du travail comme seul facteur de compétitivité, il a aussi rappelé que le financement de la protection sociale passait par l'augmentation des salaires. « Pour le faire comprendre, nous devons convaincre, notamment les nouveaux arrivants dans le groupe, a-t-il plaidé. Nous devons les informer de manière rapide et précise, devenir pour tous une référence et être présents dans tous les collèges. »

Regis Fribourg : « Être solidaires »



Le coordinateur adjoint Régis Fribourg a centré son intervention sur les enjeux de la représentativité, en particulier chez Snecma, société moteur du groupe. Il a ensuite présenté les axes du plan de bataille électoral de FO : d'abord, accentuer le travail de terrain pour mieux expliquer et diffuser les positions de notre organisation ; ensuite, reconstituer des équipes motivées et autonomes partout ; enfin, accentuer les efforts chez les cadres pour

présenter des listes complètes aux élections. Il a, sur ce point, salué le travail mené au nom de la Fédération par la secrétaire fédérale Brigitte Capelle. « Toutes les équipes n'ont pas les mêmes moyens, a-t-il rappelé. Nous devons donc être solidaires et nous aider les uns les autres chaque fois que cela est possible. » Il est revenu sur la mise en place de « Safran University » pour préciser les attentes de FO sur le dossier de la formation.

Serge Cannone : « Passer le flambeau »



Le coordinateur adjoint Serge Cannone est monté une dernière fois à la tribune pour annon-

cer aux participants qu'était pour lui venue l'heure de passer la main. « Je vois avec plaisir des jeunes nous rejoindre et se préparer à prendre le relais, a-t-il affirmé. Nous avons besoin de leur énergie et c'est aux anciens, dont je suis, de les aider. » Précisant qu'il resterait présent en tant qu'expert, il a également rendu hommage à son amie Annie Berthault, récemment décédée, se disant certain qu'elle aurait été heureuse de voir autant de jeunes visages dans une assemblée générale.

Le mot du trésorier



Le trésorier de la coordination François Lopes-Ribeiro a présenté les comptes validés par la commission de contrôle. Il a

ensuite répondu aux questions des participants, expliquant notamment que les frais de développement comp- taient pour une large part dans les dépenses. Les comptes, par ailleurs excé- dentaires, ont été votés à l'unanimité.

Interventions des délégués : « Priorité au développement syndical »



**Alain Gruarin,
Labinal**

« L'avenir nous inquiète. Alors que nous nous réjouissons de nos nouveaux bâtiments, prévus pour 500 salariés, nous

nous y sommes rapidement entassés à près de 700, puisque 200 intérimaires et sous-traitants y travaillent avec nous. Un seul mot d'ordre : produire toujours plus. Les heures supplémentaires explosent, ce qui n'empêche pas la direction d'organiser la délocalisation des charges de l'A320 vers le Maroc. Qu'il s'agisse de nouvelles méthodes de management ou de réduction des coûts, ce sont toujours les salariés qui trinquent ! Nous sommes écœurés de voir que tout devient de plus en plus dur. Le nouveau projet de pôle électrique n'est pas fait pour nous rassurer. Nous savons qu'il va coûter très cher et risque de ne rien apporter à Labinal. »



**Régis Augendre,
Snecma
Gennevilliers**

« Sur notre site spécialisé dans les pièces de moteur d'avion, nous avons de nombreux problèmes pour faire appli-

quer le droit, notamment en matière de harcèlement et de déroulement de carrière des mandats. Côté emplois, ce n'est pas mieux. Après nous avoir fait miroiter des embauches début 2013, la direction n'a pas cessé de nous balader et au final, on fait rentrer plus de stagiaires que d'apprentis chez nous... Sans oublier les efforts que nous devons déployer pour éviter que la direction ne contourne le CHSCT dans certains dossiers. Nous avons aussi beaucoup travaillé sur le dispositif Contrat Équilibre et Carrière, qui est sensé offrir des évolutions aux salariés mais se résume à des voies de garage là où FO revendique des formations qualifiantes réelles et efficaces. »



**Francis Alba,
Snecma Istres**

« Notre centre a une intense activité en ce moment et nos effectifs pourraient prochainement doubler, voire tripler,

notamment sur les métiers des essais en vol et de la maintenance des moteurs militaires. Trois nouveaux bancs d'essais pourraient être créés dans les années à venir et plusieurs millions d'euros devraient être investis. Néanmoins, nous constatons une augmentation rapide de la sous-traitance, qui va jusqu'à 50 % selon les services. Même si le sous-traitant principal est Safran Engineering, ses salariés ne sont pas formés pour notre activité... Nous nous battons pourtant pour qu'ils aient droit aux mêmes primes que nous, qui sont liées à notre activité. Côté embauches, les cadres se taillent la part du lion, mais c'est surtout parce que la dévaluation de leur statut rend la chose plus rentable pour la direction que l'embauche d'un technicien. »



**Josy Grand,
Sagem
Montluçon**

« Notre assemblée générale est indispensable car elle permet de mieux voir les problèmes et les avancées que

connaissent chaque site. Sur le nôtre, la situation se dégrade. Les charges et les effectifs sont en baisse à la mécanique, la sous-traitance augmente à la métrologie, des retards et une baisse de la qualité sont à noter dans l'inertielle-optique. Sagem a un nouveau directeur ; notre site aussi. Et ce dernier ne semble pas familiarisé avec la négociation puisqu'il fait tout dans son coin et à sa sauce. Alors que les élections professionnelles approchent, nous avons de plus en plus de mal à faire notre travail syndical, faute de véritable interlocuteur. Il

devient difficile d'apporter des réponses aux inquiétudes des salariés. »



**Jacqueline Oger,
Sagem Poitiers**

« Augmentation des ruptures conventionnelles, baisse des charges et du volume d'intérim, commandes reportées, pro-

blèmes techniques liés à la perte de nos savoir-faire... Nous redoutons les effets du passage à la mono-activité et les faits montrent que nous avons raison. La future loi de programmation militaire va représenter une perte de 150 millions d'euros pour Safran et menacer 500 emplois chez Sagem, dont 60 sur notre site. La direction mise sur le regroupement de la conception des bancs pour compenser et Sagem compte gérer la situation avec la charte de mobilité groupe, ce qui ne nous inspire pas confiance. Il faut des réponses concrètes pour motiver les salariés et leur permettre de travailler dans des conditions motivantes et sécurisantes. »



**Antoine Cecere,
SLCA**

« Nous sommes une filiale d'Aircelle. Nos effectifs sont très féminisés. Nous comptons 40 salariés au bureau d'études de

Plaisir et 150 salariés sur le site de fabrication de Florange, qui réalise notamment des capots pour le NH90, qui représente la plus grande part de son chiffre d'affaires, ainsi que des éléments pour les cockpits de l'A330 et de l'A340. Nous sommes également présents sur le secteur de la réparation. Trouver de nouveaux marchés n'est pas évident, car nous sommes positionnés sur une activité de haute précision dans le tout composite. Entre les pertes de commandes et les retards de livraison, notre survie est chaque

jour plus difficile. Il est essentiel pour nous de remporter le marché des capots pour le Super Puma. »



**Patrick Condou,
Messier-Dowty-
Bugatti, Bidos**

« Notre site, qui fabrique des trains d'atterrissage, connaît de nombreux retards malgré un surcroît d'activité

qui a nécessité le recours à l'intérim. Le nouveau bâtiment dédié à l'îlot-titane de l'A350 et du B787 ne sert pour le moment à rien puisque nous attendons toujours les nouvelles machines. Pour augmenter la capacité de production du site, on nous propose donc de... travailler le dimanche ! Ce que FO a refusé. Nous avons également mené une action qui a amené la direction à ouvrir le dialogue sur le niveau de recrutement. Tous les accords ont été renégociés suite à la fusion, ce qui n'a pas été simple, ni satisfaisant. FO a été seul à proposer un contre-projet à chaque fois. Du coup, les NAO qui ont suivi ont été compliqués et nous n'avons pas signé. Nous travaillons beaucoup à préparer la relève syndicale car une génération de militants approche de la retraite. »



**Serge Lalande,
Snecma
Villaroche**

« Notre société compte 4 000 salariés. Nous avons toujours concentré nos efforts sur les

Le mot de l'USM



Le secrétaire de l'USM de Seine-et-Marne Marc Biernat est intervenu pour présenter l'action de notre organisation dans le département.

En effet, l'USM participe à de nombreuses commissions avec l'UIMM locale afin de faire vivre et évoluer la convention territoriale. Il a également analysé les résultats de la représentativité en Seine-et-Marne, relevant que malgré sa forte ruralité, le département restait au niveau de l'ensemble de la région parisienne. « Nous sommes forts là où nous sommes implantés et bien perçus là où nous ne sommes pas présents, a-t-il expliqué. Il faut donc nous concentrer sur le développement. » Il a aussi, en écho aux interventions des délégués, souligné l'importance d'anticiper le nécessaire renouvellement générationnel dans le syndicalisme.

élections au CE, qui sont capitales. C'est dans cette instance que l'on peut accéder aux informations importantes, celles qui nous permettent de réaliser efficacement notre travail syndical. Y être présent constitue la base sur laquelle est bâtie la légitimité de notre action syndicale. Pour moi, l'heure de la retraite a sonné. J'ai toute confiance dans l'équipe que je laisse derrière moi et en Jean-Michel Leprince, qui a pris ma succession et a bien la situation en main. »



**Francois Lopes-
Ribeiro, Snecma
Le Creusot**

« Si le moteur CFM-56 reste notre principale activité, nous attendons beaucoup du nouveau

moteur Leap qui est en développement sur notre site, car nous ne survivrons pas si nous restons uniquement sur la rechange du CFM-56. Une inquiétude cependant avec le Leap : nous sommes en doublon avec la Chine, censé ne produire que pour l'Asie. Nous serons vigilants sur ce dossier. Sur l'accord pénibilité en cours de négociation, la direction a joué la montre pour attendre la réforme des retraites et nous avons dû faire un débrayage pour débloquent le dossier. Notre travail de terrain paye et nous enregistrons des adhésions. Nous croyons en notre stratégie et comptons sur les élections de 2015 pour continuer de progresser. »



**David Dijoux,
Safran Engineering**

« Nous faisons beaucoup de sous-traitance pour Airbus Toulouse. Notre souci, c'est qu'il y a peu de nou-

veaux programmes et donc peu de charges pour le design, les essais, le calcul structure, le câblage, etc. Les effectifs baissent, la mobilité augmente. En l'absence de perspectives sur les projets de développement, nous devons aller vers la maintenance ou le support pour les compagnies aériennes. Mais nous n'avons pas les compétences pour cela. Il nous faut donc de la formation et de la prospection commerciale. Les élections à venir seront compliquées : nous sommes face à des cadres qui baissent les bras et songent à sortir du métier, sans compter les tentatives de la direction de contourner les organisations syndicales. Mais nous ne baissons pas les bras. »



**Daniel Bousquet,
Sagem Fougères**

« Avec ses 700 salariés, notre site est passé par de nombreuses activités : fax, tableaux de bord automobile, télé-

Bravo l'organisation !



Tous les participants ont salué la qualité de l'accueil et la convivialité du lieu choisi pour cette assemblée générale. Jean-Michel Leprince et sa petite équipe ont fait preuve d'une redoutable efficacité pour ce rendez-vous très apprécié par tous les délégués. Encore merci et bravo !

Le mot de l'UD



La secrétaire de l'UD 77 Odile Raffini a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et évoquer la situation du département. Si le terri-

toire seine-et-marnais se compose à plus de 75 % de Très Petites Entreprises (TPE), cela n'empêche pas notre organisation de s'y placer en deuxième position avec un poids de 37 %. « Il est essentiel de continuer de se développer car de nombreuses problématiques réclament notre attention, a-t-elle déclaré : conditions de travail, salaires, restructurations, productivité... FO doit jouer son rôle pour les salariés. » Elle a également rappelé que nombre de salariés étaient des femmes et que, au-delà des sujets les concernant plus particulièrement, il fallait leur donner une plus grande place dans le syndicalisme.

phones portables, etc. Aujourd'hui, nous sommes spécialisés dans l'électricité pour l'aéronautique. Nos craintes se focalisent sur le programme FELIN (fantassin à équipement et liaisons intégrés), qui pourrait faire l'objet d'un arrêt anticipé. Au plan syndical, nous constatons que le premier collège se vide. Nous travaillons d'arrache-pied mais nous rencontrons des difficultés dans le recrutement de nouveaux militants dans la perspective des élections professionnelles. Nous pesons actuellement 24 % des voix dans l'entreprise et nous comptons malgré tout progresser. »



Christophe Leceay, Microturbo

« Les élections professionnelles vont se tenir fin novembre chez Microturbo.

Nous espérons bien faire progresser et FO et pour y parvenir, nous comptons sur le bon travail de terrain effectué par François. Sur notre site, nous constatons une augmentation du stress chez les cadres, et une enquête commandée par le CHSCT est en cours sur ce point. Autre souci : les contrats en alternance, qui représentent 10 % des effectifs et continuent de se succéder sur des postes fixes. A Commercy, où je vais bientôt prendre mes fonctions, le travail ne manquera pas au plan syndical : la moitié des salariés dépend de la convention métallurgie, et l'autre moitié dépend de la convention textile. »



Jean-Luc Stouvenin, Messier-Dowty-Bugatti Molsheim

« Sur les 890 salariés de notre site, les intérimaires représentent près de 10 %

de l'effectif. Les charges ne cessent d'augmenter, sauf sur la réparation militaire, et pourtant nous manquons de monde pour faire face. Nous attendons beaucoup du plan d'embauche de la direction car les salariés sont sous pression en permanence. Et pour ne rien arranger, le LEAN a fait son entrée chez nous, générant de nombreux arrêts pour dépression et la création de groupes de travail sur le sujet. Malgré de nombreux départs en retraite, notre nombre d'adhérents augmente grâce à de nouvelles adhésions. Ce n'est pas simple mais le travail de terrain porte ses fruits. »



Invités



Yvonnick Dreno, coordinateur EADS

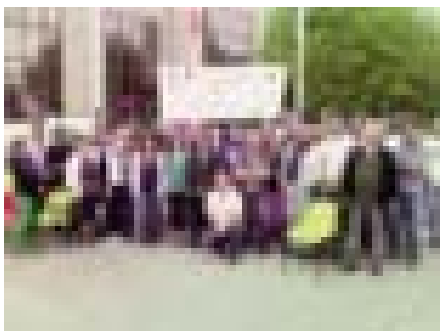
« Si le secteur aéronautique se porte bien et reste une locomotive de notre économie, tout n'est pas autant rose dans le groupe EADS. En juillet, la feuille de route « EADS stratégie 2.0 » est venu remplacer « Vision 2020 », qui ambitionnait de rééquilibrer nos activités civiles et militaires. La nouvelle situation est plus inquiétante. Le rapprochement de Cassidian et Astrium fait peser des risques sur l'emploi. Les objectifs de rentabilité à très court terme font que beaucoup d'entités se sentent d'ores et déjà exclus du projet. A vouloir trop tirer d'entreprises pourtant déjà bénéficiaires, on risque de les abîmer ! Il ne faut pas dilapider l'héritage d'EADS sur l'autel du profit. FO, qui s'en veut le gardien, n'acceptera pas une course à la compétitivité dont seuls les salariés payeront le prix. Nous restons le premier syndicat dans le groupe et nous ferons tout pour le rester car, plus que jamais, les salariés vont avoir besoin de nous. »



Patrick Laffond, DSC Roxel

« Avec 550 salariés sur cinq sites, dont un en Grande-Bretagne, nous avons des activités variées et nous sommes notamment le premier motoriste tactique européen. Notre carnet de commandes dépend pour 75 % de MBDA, ce qui ne facilite pas notre diversification. D'autant qu'une partie de notre équipe commerciale est partie et que le reste, sous le contrôle de MBDA, ne peut aller sur certains marchés concurrents. L'évolution de notre actionnariat, qui est pour le moment 50-50 entre MBDA et Herakles, nous inquiète. De même que la future loi de programmation militaire qui nous fait craindre une perte d'activités que nous ne pourrions pas compenser par notre insuffisante diversification. Si nous sommes la deuxième organisation syndicale de Roxel, nous ne sommes pas présents sur tous les sites. »

Flow Control Technologies : FO veut la vérité



Les salariés comptent sur FO.

Trop, c'est trop ! Alors que la situation de leur entreprise se dégrade depuis près de trois ans, les salariés de Flow Control Technologies, à Vitrolles, n'ont eu d'autre choix que de passer à l'action via un débrayage massif le 26 septembre. A l'appel de FO, seul syndicat représentatif dans l'entreprise, et de son délégué syndical Karim Ghilas, près de 95 % des salariés ont suivi

l'appel à la grève. Comment en est-on arrivé là ?

La société vitrollaise, spécialisée dans la robinetterie industrielle, notamment pour les grands groupes pétrochimiques, a commencé à battre de l'aile après être devenue une filiale du groupe américain Pentair qui, suite à un mécano boursier, est passé du giron du groupe Tyco à celui de Pentair. Rapidement, les salariés ont vu la direction mettre en branle des transferts de compétences et de responsabilités au niveau du bureau d'étude, des achats, de la qualité, du management, etc. au profit de la base opérationnelle de Saint-Juéry, dans le Jura, l'autre implantation de Flow Control Technologies en France. « Après avoir été hachés menu par Tyco, nous voyons Pentair finir le travail de démolition », résume Karim Ghilas, traduisant bien le sentiment partagé par tous les salariés. Depuis trois ans, ces derniers ont également constaté un effondrement des investissements sur

leur site, ainsi que de la charge de travail. Alors que les carnets de commande seront vides à la mi-octobre, que les effectifs sont déjà passés de 86 à 55 salariés et que les pertes de l'entreprise atteignent la colossale somme de 25 millions d'euros, l'inquiétude ne cesse de grandir. Voilà pourquoi la mobilisation a été à la hauteur du malaise. Pour notre organisation, alors que de sombres nuages planent sur le devenir de l'entreprise, il est hors de question d'attendre les bras croisés. Les métallos ont clairement fait savoir qu'une nouvelle grève était possible. « Nous voulons la vérité, et sans langue de bois », tonne Karim. D'ores et déjà, toute la structure FO Métaux s'est mobilisée et a pris des rendez-vous avec le maire de Vitrolles, l'UIMM et le responsable du Redressement productif de la région. Une chose est sûre : notre organisation défendra les salariés jusqu'au bout et ne lâchera rien !

Astrium : danger à l'horizon



FO veille au grain chez Astrium.

Quand une entreprise de haute technologie est leader sur son marché et affiche une rentabilité de près de 5 %, ses salariés ne devraient pas avoir à s'inquiéter pour l'avenir. Mais quand le groupe auquel elle appartient décide de lui fixer des objectifs financiers impossibles à atteindre, l'atmosphère change et la casse sociale et industrielle se fait craindre. C'est ce qui arrive chez Astrium, qui fabrique notamment la fusée Ariane, des satellites et le missile balistique M51. Promise à la fusion avec Cassidian afin de donner naissance à une grande division

Défense et Espace dans le cadre de la réorganisation du groupe EADS, qui deviendra « Airbus Group en 2014 », l'entreprise vient de se voir fixer, comme toutes les autres entités du groupe, une obligation de dégager une marge de 10 % d'ici 2015. « Un objectif complètement irréaliste, tonne le délégué syndical central FO Astrium Bernard Tachioires. Nous n'avons pas 10 années de carnet de commandes devant nous, ni une organisation en chaîne de production. De plus, la structure de nos marchés, pour une large part institutionnelles et donc très impactés par la situa-

tion actuelle, fait que notre marge de manœuvre est très faible avec notamment depuis plusieurs mois une absence de croissance en Europe sur les marchés civils et militaires. Nous craignons que tout ceci ne soit encore payé par les salariés. »

En effet, avec le nouveau pacte d'actionnaires du groupe, qui a vu la part des Etats nettement reculer au profit des fonds d'investissements, la logique est aujourd'hui celle de la rentabilité à tout prix, quitte à casser un outil industriel de pointe, à perdre des compétences et des savoir-faire qui ont permis à la France de construire le leadership européen dans le domaine spatial. « Pour couronner le tout, des négociations sur la compétitivité devraient bientôt commencer, ajoute Bernard Tachioires. Pour FO, il faut développer l'activité et l'emploi au lieu de rechercher la rentabilité financière à court terme, privilégier une stratégie industrielle et sociale de long terme plutôt qu'une action à courte vue qui risque de tuer l'entreprise. » Autant dire que notre organisation fera preuve de la plus grande vigilance sur ce dossier et, si nécessaire, de toute sa combativité.



Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE
SOCIAL EST PRIMORDIAL,
NOUS NOUS ENGAGEONS
À VOS CÔTÉS.

Notre ambition : accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé et épargne.

Notre différence : à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

► **Contactez-nous :** os-contact@humanis.com

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE

 **Humanis**
Protéger c'est s'engager



**Certains syndicats se battent avant tout
pour eux-mêmes.**



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.

Elections : FO vole de succès en succès

Depuis la loi d'août 2008 sur la représentativité, les métallos doivent consacrer beaucoup de temps et d'énergie aux élections professionnelles. Et quand ils y mettent toute leur détermination et tout leur savoir-faire, les résultats sont au rendez-vous, comme l'ont démontré les militants FO de plusieurs entreprises ces dernières semaines.



FO gagne sa représentativité chez STX.

Si la représentativité est un combat, alors les métallos FO viennent de remporter avec brio plusieurs victoires remarquables. Tant par leur action quotidienne dans leur entreprise que par la constance de leur position ou l'efficacité de leur stratégie électorale, plusieurs équipes ont réalisé des scores impressionnants courant octobre. Ainsi de **STX**, le chantier naval de Saint-Nazaire, qui connaît une situation difficile depuis plusieurs années et où l'équipe FO emmenée par Nathalie Durand-Prinborgne n'a jamais baissé les bras. Cette fois-ci, notre organisation a pu présenter une liste complète au premier collègue qui, grâce à un important travail de terrain avec l'aide des structures FO au niveau local, départemental et national, a su touché les électeurs. Le fruit de ces efforts ? FO pèse 19,15% des voix depuis les élections d'octobre. Les métallos se retrouvent ainsi en position incontournable dans l'entreprise et seront appelés à jouer les arbitres lors des futures négociations. Joli coup !

Chez **Hazemeyer**, entreprise spécialisée dans les solutions de distribution et de gestion de l'électricité, située à Gauchy dans l'Aisne, les élections ont été un succès. L'équipe FO, sous la houlette de Bruno

Forzi, ne s'est créée qu'il y a deux ans. Structurée, performante et très motivée, elle a su déplacer des montagnes et changer la vie de l'entreprise, notamment l'été dernier, où elle a lancé une grève très suivie pour contrer un plan de sauvegarde de l'emploi. Et son action face à une direction pourtant réputée inflexible a été payante puisque les métallos sont parvenus à améliorer fortement le PSE. Une victoire que les salariés de l'entreprise n'ont pas oubliée et qui les a conduits à voter massivement FO aux élections d'octobre. Résultat : notre organisation pèse à présent 71 % des voix chez Hazemeyer !

La confiance des salariés

Mecachrome, à Aubigny-sur-Nère, leader mondial dans la mécanique de haute précision, a également atteint de nouveaux sommets, puisque depuis les dernières élections FO pèse 55,27 % dans l'entreprise. Sous la conduite de Stéphane Carré, l'équipe FO n'a cessé de progresser, un scrutin après l'autre. La clé du succès ? Elle se résume en une ligne de conduite dont les métallos n'ont jamais dévié : la défense des salariés au quotidien. Et au fil des ans, ces derniers ont pu voir l'efficacité de la méthode FO, dans l'action comme



L'équipe FO de Mecachrome toujours plus forte.

dans la négociation. Voilà pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à faire confiance à notre organisation.

Chez **Volkswagen** aussi, à Villers-Cotterêts, les salariés se sont massivement tournés vers FO. Lors du dernier scrutin, notre organisation a rassemblé 35,5 % des voix. Yann Huat et son équipe ont, pour obtenir ce résultat, patiem-



Une belle victoire chez Volkswagen.

ment labouré le terrain et ont su imposer FO comme le seul vrai défenseur de leurs intérêts. La récente visite du secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, accompagné du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD02 Gérald Fromager et de Jean-Louis Pion, secrétaire de l'USM de l'Aisne et secrétaire adjoint de l'UD02, a montré à tous que pour FO la proximité n'était pas un vain mot. Fortes de ces bons résultats, les équipes FO de ces sites vont maintenant pouvoir agir encore plus fortement pour l'industrie et les salariés, après avoir montré à tous les métallos qu'avec détermination et mobilisation, la victoire était à leur portée. Chapeau FO ! FO Métaux reviendra sur d'autres succès électoraux dans ses prochains numéros.

Région Parisienne : faire bloc face à la crise



La Région Parisienne mise sur le développement syndical.

Plus de 70 participants de près de 40 sections ont participé à la réunion annuelle du Syndicat FO des Métallurgistes de la Région Parisienne le 26 septembre dans les locaux de la Fédération FO de la Métallurgie. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Denis Bieber, et en présence du secrétaire général de notre organisation Frédéric Homez.

« Une fois n'est pas de coutume, a déclaré Denis Bieber, nous avons pour habitude lors de notre année de congrès de ne pas faire notre réunion de rentrée, mais il m'a semblé important, devant les difficultés que nous rencontrons, de provoquer cette réunion. Votre nombreuse présence me conforte dans mon analyse. » Le secrétaire adjoint Marc Partouche a abordé la situation générale au niveau international, complété par Denis Bieber sur la Région

Parisienne. Manuel Martinez, trésorier du syndicat, a fait un bilan par rapport au dossier « Prélèvement automatiques », précisant une nouvelle fois qu'il n'y a aucune obligation et que le « collectage terrain » continu d'être la priorité mais que cette piste de syndicalisation ne peut pas être ignorée. Jean-Philippe Clairon est intervenu sur les difficultés que rencontrent les retraités. En tant que « Formateur » de la Fédération, il a aussi pointé les pièges et les stratégies à mettre en place pour préparer au mieux les « Elections professionnelles sur site ». « Encore trop de sections n'ont pas intégré les problèmes qui découlent de la loi sur la représentativité », a précisé Denis Bieber.

Après la prise de parole de plusieurs délégués, Frédéric Homez a eu l'occasion d'intervenir sur la représentativité, sur les difficultés ren-

contrées lors de l'analyse des résultats et sur la nécessité pour FO de se développer en vue de l'échéance de 2017. Il a également évoqué la position de notre Fédération sur le dossier brûlant des retraites et plus largement l'actualité nationale concernant la métallurgie.

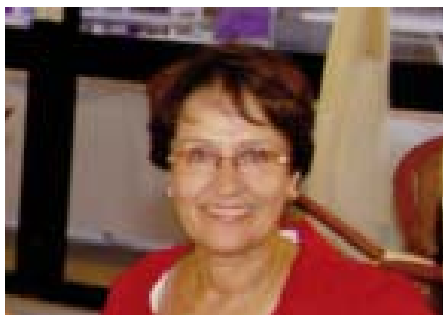
Michel Corbiere nous a quittés



Après plusieurs mois de lutte courageuse contre un mal implacable, Michel Corbiere nous a quittés à l'âge de 75 ans. Il avait adhéré à FO le 1^{er} mai 1975 et était depuis resté un militant

convaincu, actif et dévoué au travers de ses différents mandats syndicaux au sein de son entreprise CLAL (Comptoir Lyon Alemand Louyot) à Paris. Son engagement militant l'avait aussi conduit à assumer les fonctions de conseiller prud'homal. Pour les militants du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne, il restera aussi celui qui a siégé pendant plusieurs mandats à la Commission de contrôle, dont il faisait toujours partie. Reconnu pour la qualité de son travail, son sens de l'amitié et son implication dans notre organisation, il manquera à tous. La Fédération de la métallurgie partage la douleur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu, leur adressant ses condoléances.

Adieu Annie



Après un long combat contre la maladie et au terme d'une vie dédiée au militantisme, Annie Berthault s'en est allée, le 12 octobre, à l'âge de 68 ans.

Entrée chez Sagem Montluçon en 1962, où elle retrouve une partie de sa famille, elle embrasse rapidement la cause syndicale à leurs côtés. Déléguée, puis secrétaire du syndicat et ensuite déléguée syndicale centrale pour Sagem, SAT et la Compagnie des Signaux, Annie fait preuve d'un sens de l'engagement, de la solidarité au service des salariés et d'un souci permanent d'être à la hauteur de ses responsabilités qui seront remarqués de tous. Elle deviendra représentante syndicale nationale lorsque les trois sociétés fusionneront et permettra par son action à FO d'y occuper une place prépondérante.

Ses responsabilités ne se sont pas arrêtées là, puisqu'Annie avait été élue à la Commission Administrative Fédérale en 1989, avant de devenir secrétaire fédérale en 1996. Après son départ en retraite, animée par l'envie de faire vivre l'amitié et la camaraderie, elle avait été une des fondatrices de l'amicale des anciens.

L'ancien secrétaire général de notre organisation Michel Huc lui a rendu un bel hommage lors de ses obsèques, le 15 octobre, auquel s'associe la Fédération FO de la métallurgie, qui partage la douleur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connue, leur adressant ses condoléances.

Coordination Seb : FO tient la forme



Trois journées riches d'échanges pour les métallos de Seb.

Les métallos du groupe Seb se sont réunis en coordination à Lourdes du 11 au 13 septembre autour des coordinateurs FO Yannick David et Jean-Claude Petit et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller.

Trois journées placées sous le signe de l'émotion avec les départs en retraite de Francis

Coste et Christian Macera, et qui ont permis de faire un point complet sur la situation du groupe et l'action qu'y mène notre organisation. Un tour de table a été fait concernant les différents problèmes rencontrés sur chaque site français du groupe Seb, avec le même constat sur la difficulté à faire respecter

les accords dans les entreprises, mais aussi la pression physique et mentale imposée par les dirigeants sur les salariés ainsi que sur les élus.

La visite du site de Lourdes a également amené les participants à échanger sur le développement industriel du groupe autour d'un même constat : tous se sentent devenus des salariés monteurs/assembleurs. Ils ont aussi déploré la baisse significative des effectifs dans le groupe France et notamment sur la main d'œuvre directe. Enfin, les métallos sont revenus sur les accords signés dans le groupe Seb, notamment l'accord de contrat de génération, signé le 10 septembre.

Très constructifs, les échanges ont permis de mettre mis l'accent sur la nécessité de développer FO dans le groupe, notamment dans les sociétés où notre organisation n'est pas présente. Cette coordination a aussi favorisé un resserrement des liens entre les militants des différentes implantations.

USM de l'Aveyron : la métallurgie au beau fixe



Les militants ont pu faire le point sur la situation du département.

Les métallos de l'Aveyron se sont réunis le 8 octobre à Villefranche-de-Rouergue à l'occasion de l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Yves Calmettes et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du trésorier fédéral Hervé Perier et du secrétaire de l'UD12 René Mori.

Si la situation économique et industrielle du département a évidemment été évoquée, c'est surtout le dossier d'extension de Blanc-

Aéro à la Glèbe qui a été au cœur des discussions. Comme l'a déclaré Frédéric Homez : « L'extension de Blanc-Aéro va dans le bon sens, c'est dans tous les cas le combat que l'on mène au niveau de l'industrie. » Jean-Yves Calmettes a pour sa part fait remarquer que « tous les indicateurs sont au vert, et si le démenagement n'était pas encore acté nous pensons que c'est bien avancé. » Les conséquences sur l'emploi pourraient être considérables, puisque 300 embauches pourraient être réalisées. Naturellement, les embauches impli-

quant de la formation, il a aussi été question de la mise en place par l'entreprise, sur l'insistance de notre organisation, en partenariat avec le lycée professionnel de Figeac, d'un certificat de qualification paritaire métallurgique, qui donne un équivalent diplôme reconnu par la fédération de la métallurgie. Ces bonnes nouvelles n'ont pas empêchés les métallos de revenir sur un sujet qui fâche : le non-paiement de la prime d'équipe, un processus remontant à deux ans, qui se conclura en février prochain devant la cour d'appel de Montpellier. Il y a environ 700 000 euros qui, selon FO, seraient dus aux salariés. Le tour de table a permis de prendre le pouls des entreprises Aveyronnaises où FO est présente, comme Altec, où la situation sociale devient tendue suite au changement de direction, Bosch et la SAM, qui rencontrent des difficultés du fait de la crise, de même que Louisiane et Actia-Sodeliec. Autant d'entreprises que notre organisation surveille attentivement et aidera, comme elle l'a fait pour Calvet ou Sopave. Frédéric Homez a ensuite fait un point sur l'actualité nationale, en particulier sur les 34 projets d'innovation voulus par le gouvernement et ses potentielles retombées en matière d'emploi.

Résolution de la Commission Administrative Fédérale



La commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie vendredi 25 octobre 2013.

Retraites

Le projet gouvernemental de réforme des régimes de base vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale. La CA fédérale tient à rappeler qu'elle a soutenu la position de la Confédération FO demandant le retrait de la mesure liée à l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans. Même si nous estimons que le projet contient des éléments positifs (comme la reconnaissance de la pénibilité ou la prise en compte des périodes de stages pour les jeunes...), nous ne pouvons cautionner une mesure qui conduira, à terme, à l'appauvrissement des retraités, dont nombre ne totaliseront pas 43 ans. La CA fédérale estime que le dossier n'est pas pour autant clos et demande au Bureau Fédéral de poursuivre ses efforts en faveur des seniors afin d'obtenir conventionnellement des mesures de départs anticipés au titre de la pénibilité et l'embauche des jeunes.

Pouvoir d'achat des salariés

Alors que, dans un contexte difficile, les équipes FO font leur possible pour négocier des accords de salaires ayant pour objectif d'augmenter le pouvoir d'achat notamment par des augmentations générales, le gouvernement accroît la pression fiscale sur les ménages. La CA fédérale estime que ce n'est pas un bon signal, ni pour la croissance, ni pour le moral des Français, encore moins pour le bien-être des salariés et de leurs familles. Elle

demande à la Fédération d'interpeller les représentants du gouvernement à ce sujet.

Projets industriels et conséquences sur l'emploi

Sur le plan industriel, la CA fédérale considère que le lancement, par le gouvernement, de 34 projets industriels est une bonne chose. Ils pourraient générer 480 000 emplois ; plusieurs sont directement liés à l'industrie métallurgique et connexe. La CA fédérale tient néanmoins à rappeler, une fois de plus, que nous nous plaçons résolument dans la perspective d'une industrie constituée en filière. La filière englobe ses fournisseurs et sous-traitants et développe, sur notre territoire, l'ensemble des activités industrielles allant de la conception à la production, avec en finalité la consolidation d'entreprises pourvoyeuses d'emplois. Sans ignorer la réalité de la mondialisation et des logiques d'internationalisation, la CA fédérale réaffirme que le niveau de l'emploi est bien, selon elle, l'indicateur majeur qui permettra de mesurer le redressement ou le renouveau de l'industrie en France.

De la même manière, FO Métaux a acté positivement, il y a un an, la mise en place du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) mais insiste toujours sur la nécessaire bonne utilisation des fonds et revendique toujours des contreparties en termes d'emplois sur notre territoire.

Car si certains secteurs industriels de la métallurgie et branches associées se portent bien et si certains signaux concernant l'emploi commencent à passer au vert, d'autres continuent de souffrir. Le poids de la compétition internationale explique en partie les choses mais le dumping pratiqué de manière outrageuse et encouragé par un laisser-faire de plus en plus inacceptable en est également une raison majeure. La CA fédérale demande au Bureau Fédéral de poursuivre ses efforts de sensibilisation de nos instances et représentants, au niveau européen, sur

l'importance d'œuvrer en faveur de l'introduction systématique de clauses sociales dans les accords de libre échange qui se développent entre l'Europe et ses partenaires.

La CA fédérale prend également acte de la signature d'un Nouveau Contrat Social chez PSA Peugeot Citroën, que nos syndicats FO ont décidé de signer à une très large majorité ; elle apporte tout son soutien aux syndicats FO de PSA Peugeot Citroën. En prévoyant l'augmentation de la production de véhicules, en France, à 1 million à l'horizon de 2016, de forts investissements en France, le maintien de tous les sites en France, il contribue à asseoir les bases industrielles de la filière automobile en France, avec des répercussions attendues chez les sous-traitants. Sur l'application de ces engagements fondamentaux, qui sont partie intégrante des conditions d'application de l'accord, les syndicats FO, épaulés par la Fédération, seront vigilants.

La CA fédérale s'interroge également sur la mise en place de la nouvelle stratégie d'EADS. Elle ne doit pas être basée sur le tout financier et son objectif de rentabilité à 10 %, qui pourrait avoir comme première conséquence la vente de l'entité « Test et Services » que nous dénonçons.

Développer le syndicalisme libre et indépendant

La CA fédérale encourage ses équipes syndicales à redoubler d'efforts envers les ingénieurs et cadres.

Porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour les salariés et leurs familles. Il ne peut être entrepris que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. La CA fédérale demande à nos militants de poursuivre l'effort de développement syndical par la syndicalisation, indispensable au syndicalisme libre et indépendant que nous représentons.

Les résultats de FO lors des

*Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie
Force Ouvrière continue de progresser dans les entreprises où ses militants*

Comité d'entreprise

Dept	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	JNSA	SUD	DIV
19	PHOTONIS / BRIVE	526	372	140	124	54	0	54	0	0	0
19	ANOV / BRIVE	240	204	78	126	0	0	0	0	0	0
21	ESSILOR / DIJON	323	231	82	0	149	0	0	0	0	0
28	CORDON ELECTRONICS / DREUX	104	89	50	0	39	0	0	0	0	0
45	IBM / ST JEAN DE BRAYE	646	491	53,01	18	61,38	150,66	125	69	0	13,95
59	TIM SA / BERGUES	661	491	244	98	149	0	0	0	0	0
69	SANDVIK MINING DE CONSTRUCTION/ MEYZIEU	207	166	32	106	0	0	28	0	0	0
69	MERCEDES BENZ / LYON	171	128	58	70	0	0	0	0	0	0
69	SCHINDLER / MEYZIEU LYON VILLEURBA	316	216	90	82	44	0	0	0	0	0
71	SOCIETE FRANCAISE GARDY/CHAMPFORGEUIL	370	282	107	30	145	0	0	0	0	0
71	SOCCLA / VIREY LE GRAND	381	274	39	132	103	0	0	0	0	0
75	TOYOTATSUSHO AUTOMOBILES FRANCE/ PARIS	207	37	37	0	0	0	0	0	0	0
76	PRECISION COMPONENTS INDUS./ST NICOLAS	302	225	107	9	82	27	0	0	0	0
78	DASSAULT SYSTEME / VELIZY VILLACOUBLAY	2539	1485	137	211	237	0	498	0	0	402
79	ACS FRANCE / BRESSUIRE	274	197	43	0	143	0	11	0	0	0
81	VALEO VISION/ BOUT DU PONT DE LARN	206	166	54	78	34	0	0	0	0	0
86	SAINT-JEAN INDUSTRIES / INGRANDES	381	315	51	213	0	0	51	0	0	0
87	LEGRAND / LIMOGES	2067	1615	174	547	397	0	497	0	0	0
88	INTEVA PRODUCTS / ST DIE	405	284	68	80	22	62	52	0	0	0
91	FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE / EVRY	286	146	38	32	0	20	56	0	0	0
92	GNFA / SEVRES	419	209	54	0	22	0	133	0	0	0
92	AREVA NP SIEGE / COURBEVOIE	1901	693	92	229	186	0	186	0	0	0
92	TUV RHEINLAND / MONTRouGE	38	31	21	0	0	0	10	0	0	0
92	MBDA / PLESSIS ROBINSON	2623	1727	57	236	658	155	621	0	0	0
92	PHILIPS / SURESNES	1260	766	43	0	253	384	86	0	0	0
92	BCA EXPERTISE / ASNIERES SUR SEINE	1165	505	88	132	93	0	66	0	0	126
92	SCC CITROEN / NANTERRE	94	48	10	0	0	0	38	0	0	0
93	ALSTOM TRANSPORT INFO. SOLUTION/ST OUEN	808	540	79	132	107	0	222	0	0	0
93	FOUNDATION BRAKES FRANCE / DRANCY	217	178	77	0	20	0	74	7	0	0
94	PHILIPS FRANCE VILLENEUVE ST GEORGES	156	122	50	72	0	0	0	0	0	0
95	SCDPR PARIS / GONESSE	175	145	90	33	0	0	0	0	0	22
95	OTIS PMC / ARGENTEUIL	258	199	42	89	13	0	55	0	0	0
95	VALEOSYSTEMESDECONTROLEMOTEUR/CERGY	530	311	207	0	104	0	0	0	0	0
95	ALCOA FIXATIONS SIMMONDS / CERGY	106	71	20	0	0	0	51	0	0	0

élections professionnelles

de l'année dans ce numéro.
réalisent un excellent travail de terrain.

Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
526	369	137	116	60	0	56	0	0	0
240	205	92	113	0	0	0	0	0	0
323	233	92	0	141	0	0	0	0	0
104	79	46	0	33	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
589	429	211	74	144	0	0	0	0	0
207	163	21	112	0	0	30	0	0	0
86	70	24	46	0	0	0	0	0	0
164	118	52	50	16	0	0	0	0	0
370	279	117	39	123	0	0	0	0	0
295	215	0	91	91	0	0	0	0	0
207	38	38	0	0	0	0	0	0	0
239	172	86	11	50	25	0	0	0	0
2538	1489	171	272	255	0	476	0	0	315
274	204	54	0	116	0	34	0	0	0
233	176	59	81	36	0	0	0	0	0
381	310	53	208	0	0	49	0	0	0
2071	1576	142	556	394	0	484	0	0	0
405	290	68	62	23	81	56	0	0	0
337	187	45	58	0	19	64	0	0	0
419	199	60	0	43	0	96	0	0	0
1901	708	91	235	191	0	191	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
2623	1726	55	291	592	166	622	0	0	0
1260	755	41	0	267	368	79	0	0	0
1165	495	91	140	91	0	63	0	0	110
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
808	536	91	141	98	0	206	0	0	0
217	178	74	0	28	0	71	5	0	0
156	122	51	71	0	0	0	0	0	0
87	62	48	0	0	0	0	0	0	14
260	202	39	86	17	0	60	0	0	0
531	312	166	0	146	0	0	0	0	0
90	57	8	0	0	0	49	0	0	0

(N.C. : Non communiqué)

Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération:

Tél. 01 53 94 54 27
Fax 01 45 83 78 87

UGT-MCA : un congrès de résistance



Paul Ribeiro lors du congrès d'UGT-MCA.

La ville espagnole de Burgos accueillait du 2 au 4 octobre le 26^e congrès du syndicat espagnol UGT-MCA, qui regroupe les secteurs de la métallurgie et de la construction sous la bannière du syndicalisme réformiste. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait la Fédération FO de la métallurgie, qui entretient des liens d'amitié et de travail de très longue date avec UGT-MCA, au côté de nombreux invités internationaux venus de Suède, d'Italie, du Portugal, de Belgique, de Suisse, de Finlande, d'Allemagne, du Royaume-Uni... Parmi eux, on comptait également le

secrétaire général d'IndustriALL European Union Ulrich Eckelmann, le président d'IndustriALL Global Trade Union Berthold Hubert et son secrétaire général Jyrka Raina, qui a plaidé pour la coopération syndicale européenne et « la nécessité de se battre ensemble pour un monde meilleur », ajoutant que l'Espagne, durement touchée par la crise, avait besoin de maintenir et de développer son industrie et les emplois qui y sont liés.

Le pays ne fait d'ailleurs pas seulement face à la crise, mais aussi à une véritable attaque en règle de sa législation sociale, qui vient d'être remi-

se à plat et voit aujourd'hui le concept de négociation collective menacé, de même que de nombreux droits des salariés. Il a fallu tout le poids et la détermination d'UGT-MCA, qui regroupe trois millions de salariés, pour limiter la casse et tenir bon. Néanmoins, le pays n'a pu éviter de nombreuses coupes dans les budgets sociaux, vit avec inquiétude arriver un projet de réforme des retraites et fait face aux mêmes problématiques que ses voisins européens, qui pâtissent eux aussi de mesures d'austérité qui ne font qu'aggraver une situation déjà très difficile. Mais grâce au mouvement syndical, des avancées sont tout de même effectuées, comme en témoigne l'accord compétitivité signé chez Renault dans la péninsule ibérique, et qui permet le maintien des sites et des emplois.

Face à une telle situation, UGT-MCA s'est restructuré pour se mettre en formation de combat, afin d'être plus efficace, de mieux s'adapter et d'incarner toujours plus une force de proposition. Manuel Fernandez « Lito » Lopez, qui dirigeait l'organisation depuis 25 ans, a passé le relais à Carlos Romero, qui compte inscrire toujours l'organisation dans une dynamique européenne tout en préservant l'essence indépendante et réformatrice d'UGT-MCA.

IndustriALL lance son « réseau jeunes »

Des responsables « Jeunes » de plusieurs organisations syndicales européennes se sont retrouvés à Vienne, en Autriche, les 26 et 27 septembre, accueillis par le syndicat autrichien PRO-GE dans le cadre d'IndustriALL European Trade Union. La déléguée syndicale Barbara Dautin y représentait notre organisation.

Cette réunion faisait suite à celle organisée à Lisbonne en mars dernier pour réfléchir à la mise en place d'une structure « Jeunes », qui n'avait pas été intégrée dans les statuts du géant syndical

européen lors de sa création. Les participants ont donc cette fois lancé officiellement le « réseau jeunes », dont ils ont élu le président, l'autrichien Sascha Ernszt. Ils ont également largement débattu de la situation en Europe concernant le chômage et l'emploi des jeunes, ainsi que des mesures prises à cet égard par les pays de la Communauté européenne. Barbara Dautin est intervenu pour évoquer le « contrat de génération ». La « garantie jeunes », un dispositif expérimental actuellement déployé en France à destination de celles et ceux qui sont

en rupture avec le système afin de les amener vers de l'expérience professionnelle et de la formation, a aussi été présentée. Les représentants ont aussi discuté des positions adoptées par la Confédération européenne des syndicats.

Enfin, ils ont affiné leur agenda en nommant un groupe de travail, qui se réunira régulièrement et dont fait partie Barbara Dautin, chargé de déterminer les actions prioritaires à mettre en place et de définir plus avant le programme de travail du « réseau jeunes » d'IndustriALL European Trade Union.

Le salarié et la Toile

Selon le Conseil Constitutionnel « La liberté d'expression et de communication par Internet est d'autant plus précieuse que son exercice est une condition de la démocratie, et l'une des garanties du respect des autres droits et libertés ». Sauf cas d'abus, le salarié jouit, dans l'entreprise et en dehors de celle-ci, de sa liberté d'expression, mais jusqu'où ?

Ai-je le droit de « surfer sur le net » à des fins personnelles depuis mon poste de travail ?

Pour la CNIL, la commission nationale de l'informatique et des libertés, interdire de manière générale et absolue toute utilisation d'internet à des fins autres que professionnelles ne paraît pas réaliste. Elle préconise que les consultations à titre personnel ne dépassent pas une durée raisonnable et que les consultations ponctuelles de sites internet ne concernent, sur le lieu de travail, que des sites dont le contenu n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, en d'autres termes attention aux visites de sites pornographiques...

Les droits et obligations du salarié en matière de nouvelles technologies, notamment d'internet, sont le plus souvent régis par le règlement intérieur, une note de service ou une charte d'utilisation des moyens informatiques. Si tel n'est pas le cas, tout est question de modération. Un usage abusif d'internet par un salarié sur son temps et lieu de travail pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement pour cause réelle et sérieuse. A la condition que l'employeur apporte la preuve de la légitimité des griefs qu'il reproche au salarié bien sûr. Dans une affaire, un salarié surfe sur le net à des fins personnelles. L'employeur le découvre suite à une inspection du disque dur à l'insu du salarié.

A-t-il le droit ?

Oui, nous dit la jurisprudence : les connexions litigieuses sont présumées avoir un caractère professionnel. L'employeur peut les rechercher aux fins de les identifier, même en dehors de la présence du salarié (cass. soc., 9 juillet 2008, n°06-45.800). La solution est valable même si le salarié a indiqué des sites internet comme faisant partie de ses « favoris » ; cela ne leur confère pour autant aucun caractère personnel. Un usage abusif de 41 heures en un mois de connexion Internet à des fins personnelles a déjà été jugé comme une faute grave, mais aussi plus de 10 000 connexions sur des sites non professionnels en 15 jours.

L'employeur peut-il utiliser internet comme un moyen de contrôle des salariés ?

C'est en effet un risque. Cependant, l'entreprise qui met en place un logiciel qui permet de surveiller les connexions des salariés doit le déclarer à la CNIL et en informer les salariés. Que contrôle ce type de logiciel ? Les sites visités, le temps passé, les messages envoyés... Les droits fondamentaux des salariés doivent malgré tout être respectés. Rappelons que l'employeur ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché. C'est pourquoi le comité d'entreprise doit être informé et consulté préalablement à toute décision de l'employeur de mettre en place un moyen ou une technique permettant le contrôle des salariés (article L 2323-32 du code du travail).

Ce que je poste sur les réseaux sociaux peut-il être qualifié d'injures publiques ?

La Cour de cassation a tranché cette question épineuse : les propos tenus sur Facebook et MSN par exemple, réseaux sociaux accessibles aux seules personnes agréées par le titulaire du compte, ne sont pas constitutifs d'injures publiques puisqu'il s'agit d'une communauté très restreinte (cass. civ 1., 10 avril 2013, n°11-19.530). Une salariée avait posté sur les réseaux sociaux des propos « injurieux » à l'encontre de sa directrice (« Eliminons nos patrons et surtout nos patronnes (mal baisées) qui nous pourrissent la vie »). L'employeur, qui prend connaissance de ces propos, agit en justice pour faire constater un délit d'injures publiques. La Cour va juger que la salariée avait activé les paramètres de confidentialité de son compte, qui rendaient ses propos accessibles par un nombre très restreint de salariés. Les propos ainsi postés ne constituent donc pas des injures publiques.

Remarque : Même si les propos ne peuvent être qualifiés d'injures publiques, il existe tout de même une infraction d'injures non

publiques, punie de l'amende prévue pour les contraventions de 1ère classe, soit 38 euros au plus.

Remarque : Attention tout de même, la solution aurait peut-être été différente si les paramètres de confidentialité du compte n'avaient pas été actionnés. Soyez donc prudent sur le paramétrage de vos réseaux sociaux. Par exemple que vos informations soient accessibles aux amis de vos amis peut rendre l'information publique.

Mon employeur peut-il me sanctionner si j'ai tenu des propos peu élogieux à son encontre sur les réseaux sociaux ?

Aujourd'hui aucune solution n'est encore apportée sur ce point, on ne sait pas si un employeur pourra sanctionner un salarié pour des propos dénigrants tenus sur les réseaux sociaux. On sait par contre qu'un « motif tiré de la vie personnelle du salarié ne peut, en principe, justifier un licenciement disciplinaire, sauf s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail ». Ainsi, la vie privée, incluant donc les réseaux sociaux, en dehors des temps et des lieux de travail ne concernant pas l'exécution du contrat, empêche l'employeur de pouvoir exercer son pouvoir disciplinaire sur les salariés. Mais un manquement à une obligation contractuelle peut justifier un licenciement, tout ce qui se déroule en dehors du temps de travail ne relevant pas forcément de la sphère privée. C'est pourquoi il est envisageable qu'une distinction soit faite en fonction de la sphère privée et publique, et des possibles ingérences de l'une dans l'autre, en relation avec le paramétrage du compte. Ce n'est pas parce que les propos d'un salarié ne sont pas considérés comme des injures publiques en droit pénal qu'ils ne pourront pas caractériser un abus de la liberté d'expression du salarié pouvant justifier un licenciement. Dans l'attente d'une décision, nous recommandons aux salariés de rester très prudents sur ce qu'ils écrivent sur leur entreprise et hiérarchie sur les réseaux sociaux.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Le mot du mois

Réformisme

Si le mot « Réformisme » ne s'est imposé dans la langue française que tout à la fin du XIX^e siècle, celui de « Réformiste » était déjà employé depuis plusieurs décennies ; en Grande-Bretagne, les *reformists* avaient même déjà gagné en influence pendant qu'ici les révolutionnaires coupaient la tête au roi. Bref, il y a eu des réformistes avant le réformisme, et ce n'est pas un hasard : avant de se constituer en doctrine, le réformisme était pratiqué au quotidien, de façon discrète et pragmatique, par le syndicalisme naissant. C'est bien l'esprit de cette valeur chère à FO, qui cherche à améliorer pas à pas la condition des salariés plutôt que d'attendre un « grand soir » qui fiche tout par terre.

On a dit : « améliorer ». Le mot est lié à celui de « réformisme », et d'abord à « réforme » (qui date, lui, de 1625). Elle est en effet un changement apporté dans la *forme* d'une institution afin d'en obtenir de meilleurs résultats. Depuis Jules César réformant le Sénat romain en 48 av. J.-C. jusqu'aux ministres d'aujourd'hui réformant la procédure pénale, les rythmes scolaires ou le permis moto, l'ambition est toujours d'aller vers le mieux. Ambition parfois déçue, il faut bien le reconnaître ; de certaines, on craint même qu'elles nous fassent tomber dans l'abîme (mot que l'on peut écrire sans accent circonflexe depuis la réforme de l'orthographe de 1990). Quant à la Réforme, avec un grand R, on sait qu'elle désigne le mouvement religieux du XVI^e siècle qui entendait corriger les dérives du catholicisme.

Curieusement, quand un matériel -voire une personne- est devenu impropre au service, et ne peut donc plus être amélioré, on dit encore qu'on l'envoie « à la réforme », qu'il est « réformé ». Contradiction ? Pas sûr : quel jeune appelé, à l'époque du service militaire obligatoire, n'a pas caressé l'espoir d'être réformé pour obtenir une réelle amélioration de sa vie quotidienne ?

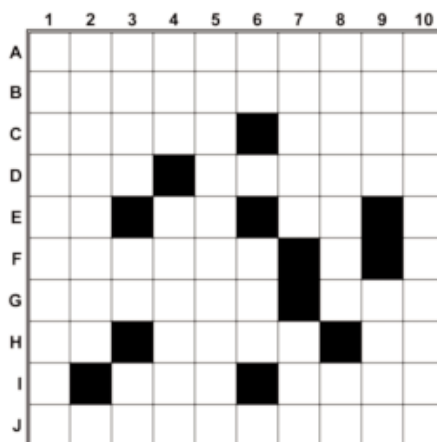
Mots croisés n° 524

Horizontalement

A. Espoir du salarié. B. S'attaque à un sujet coriace. C. Condamnée pour une porte ou une fenêtre. A donc connu un four. D. Refuge du naufragé. Propriété privée d'agrément. E. Note. Autre note. Conjonction. F. Ses articles sont tous publiés en même temps. G. Coiffures des têtes infailibles. Très ancien franc. H. Voyelles. Peuvent précéder les métiers quand ils ne sont pas beaux. Encore une note I. Initiales indiscretes. Également vieilli. J. Point d'application.

Verticalement

1. Ce qu'inspirent les étoiles. 2. Crise de l'énergie. 3. Au goût irritant. Dieu égyptien. En cage. 4. Patriarche. Lieu d'un fameux enlèvement. 5. Renforcerai les fonds. 6. Conjonction. Cardinal. 7. Auxiliaire indispensable de l'éloquence. Un peu de silence. 8. Avec elle, pas question d'arrondir les angles. En tête et en queue du train. 9. Peut être blanche ou noire, et même les deux ensemble. Dans la gueule du loup. 10. Demi-tour gauche.



Solution du n° 523

D	I	N	O	S	A	U	R	E	S
E	M	A	R	G	E	R	E	N	T
A	P	I	C	R	A	I	D	E	
M	R		H	E	I	N		O	R
B	E	B	E		E	U	R	I	
U	S	E	S		N	S		M	L
L	A	C	T	E			A	E	I
E	R		R		A	R	G	U	S
N	I	V	E	R	N	A	I	S	E
T	O	U	R	M	E	N	T	E	R

Sudoku

8						7		
			7	5			1	
1			9				2	
				1		2	9	
2								8
	7	9		8				
	3				2			4
	9			6	3			
		5						7

Solution du n° 523

1	5	7	2	9	4	3	6	8
2	3	6	7	1	8	9	4	5
4	9	8	5	6	3	1	7	2
5	4	2	6	7	1	8	3	9
8	6	1	3	4	9	2	5	7
3	7	9	8	5	2	6	1	4
7	1	5	9	2	6	4	8	3
6	2	3	4	8	5	7	9	1
9	8	4	1	3	7	5	2	6



La dépendance ?
En cotisant, j'ai des
services pour moi et mes
parents dépendants.

Et demain, une rente
pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaissais ? Qui
s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger
mes enfants, c'est vital !

**Unis par des garanties
qui assurent l'avenir**

**Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance,
lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 6 000 000 salariés et 1 300 000 entreprises.



www.ocirp.fr



OCIRP

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - GNP [Union d'institutions de prévoyance] - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC [Groupe HUMANIS] - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** UNPMF - UNMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. (Liste juin 2013)

ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable capacité à prendre en compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans tous les secteurs d'activité : industrie, service ou commerce. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une petite ou une grande entreprise.

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS - Direction des Accords Collectifs - Tél. : 01 76 60 85 32 - dac-interpro@ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ACTION SOCIALE